



LEYVILLER INFO

N°36

Tel: 03 87 05 03 65 - Fax: 03 87 05 03 69

E-mail: mairiedeleyviller@wanadoo.fr

Site: <https://leyviller.fr>



Juillet 2024

Bulletin édité par le conseil municipal

Sommaire

Le mot du maire

Page 2

La vie du village

Pages 3 à 7

- L'Ecole

Pages 8 à 11

- La Magie des Saisons

Pages 12 et 13

- L'ASL

Pages 14 et 15

-L'APCL

Page 16

Décisions du CM

Pages 17 et 18

Infos diverses

Pages 19 et 20

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas à en juger par la météo.

Nos associations ont beaucoup de mal pour organiser leurs évènements en extérieur.

Les travaux de réhabilitation des ateliers en périscolaire sont bien avancés par rapport au planning. Il reste les peintures, les sols, les sanitaires, la cuisine et les menuiseries intérieures à faire. A l'extérieur il nous reste le cheminement et les abords à terminer.

L'ensemble des travaux s'élève à 264 911.82 € HT plus 52 700€ TTC de frais de maîtrise d'œuvre, de contrôle technique et de contrôle sécurité.

L'ensemble du marché est subventionné à hauteur de 288 578€.

Dans le futur atelier municipal rue des Merles, les travaux de désamiantage, la toiture et la maçonnerie sont achevés. Il reste à installer la porte de garage, les fenêtres et le sanitaire. L'intégration des locaux est prévue à l'automne.

Afin de limiter les dépenses d'argent public, des travaux de peintures dans le préau de l'école et la confection de deux placards à l'école maternelle ont été réalisés par des bénévoles. Bravo et merci à eux pour cette belle initiative. Vous pourrez voir le résultat en photos dans les pages suivantes de notre bulletin.

Le Conseil Municipal, le personnel et moi-même vous souhaitent de bonnes vacances.

Le Maire : BALLIE Daniel



La vie du village

La photo parle par elle-même. Comment ne pas être scandalisé lorsque l'on découvre une telle horreur ? Un dépôt sauvage, en pleine nature, aux abords de notre village alors que nous disposons de trois déchèteries : Morhange, Valmont et Albestroff.

Comment peut-on sciemment polluer notre bien le plus précieux : LA NATURE !



Trois de nos jeunes filles, Coraline FEY, Lou MEICHELBECK et Louise BOUR se sont donné comme mission de ramasser les déchets dans les rues du village.

Saluons cette très belle initiative et un grand merci à elles !



Rue des vergers : sur décision de la CASAS, l'entreprise SAS BERTRAND a été missionnée pour le curage du fossé et la plantation d'arbres.



Quelques photos de la transformation de nos anciens ateliers communaux en local « Accueil Péri-scolaire »



Un nouvel outil de travail pour notre ouvrier communal.

Après de nombreuses années de service, deux de nos anciens tracteurs sont arrivés en fin de vie. De ce fait, nous avons été amenés à les remplacer par ce nouveau modèle, plus performant.



Petit rappel par rapport à la propreté de la chaussée.

Que dit la loi ? L'article R 116-2 du code de la voirie routière précise qu'il est interdit de répandre sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la sécurité. Les agriculteurs, comme d'ailleurs tous ceux (entreprises ou particuliers) qui font des travaux salissant la chaussée, sont tenus de la nettoyer. En cas de dommage matériel, corporel ou moral la victime peut engager votre responsabilité civile.



Le dimanche 16 juin, le « Chœur d'Or » de Freyming- Merlebach et la chorale « Haut les Cœurs » de Béchy, sous la direction de Monsieur Pierre CRUGNOLA et de Madame Christiane KLEIN, ont uni leurs voix le temps d'un concert donné en l'église de Leyviller.

Très belle prestation. Très bel après-midi.



Quelques photos de l'avancée des travaux de notre futur atelier communal.



Afin d'embellir la place de la mairie, une fois de plus, et toujours dans une bonne ambiance, Denis, Daniel et Anne-Marie s'y sont retrouvés pour y planter des fleurs.

Un engin de chantier a été détruit par le feu sur le parking à l'entrée de notre forêt. Incendie qui aurait pu avoir des conséquences bien plus désastreuses.

Accident ou acte délibéré ?



Dans la classe de maternelle, suite à la demande de la maîtresse, Daniel, Denis et François ont mis à profit les premiers jours des vacances d'été pour y installer des placards. A elle maintenant de faire le nécessaire pour que s'applique la citation de Samuel Smiles « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place ».



Les murs du préau ont également eu droit à leur rafraîchissement estival, il n'y a pas de raison !

Quoi de mieux qu'un bel environnement pour donner à nos enfants l'envie d'aller à l'école.



L'école de Leyviller

Sortie USEP

Toutes les classes ont participé à une rencontre sportive USEP.

Les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont fait de l'athlétisme à l'école de Freybose. Les épreuves étaient : le saut de haies, la course, le saut en croix et le lancer de balle. La classe des grands a remporté une coupe.

Les maternelles ont fait des parcours pieds nus, un jeu du Petit Poucet et des jeux de constructions.

Tout cela s'est déroulé en juin avec d'autres écoles des alentours.

Curtis, Théo, Félicia, Mathis, Ryan, Nessya, Clément.



Sortie USEP des CP/CE1 :

Cette année, nous avons été à l'école de Freybose pour faire notre rencontre USEP Athlétisme. Nous avons trouvé la matinée géniale, compétitive et amusante. On a participé à plusieurs ateliers comme le saut en hauteur, de la course, le saut en croix...

Nous avons retenu cette phrase de Pierre de Coubertin "Le plus important n'est pas de gagner, mais de participer".

Si cette sortie était à refaire, nous la referions sans hésitation !

Timéo S;, Lydia, Maëlle et Eva



Carnaval

Pour Carnaval, nous nous sommes tous déguisés, même les maîtresses. On a mangé des crêpes et de la barbe à papa. Les maternelles et les CP/CE1 avaient préparé la pâte à crêpes et les mamans les ont cuites. On s'est régalé ! On a aussi joué dans le gymnase en faisant des batailles de danse et une chaise musicale. C'était un bon souvenir !

Jessy, Anna, Enzo, Lou, Paul et Gaëlle

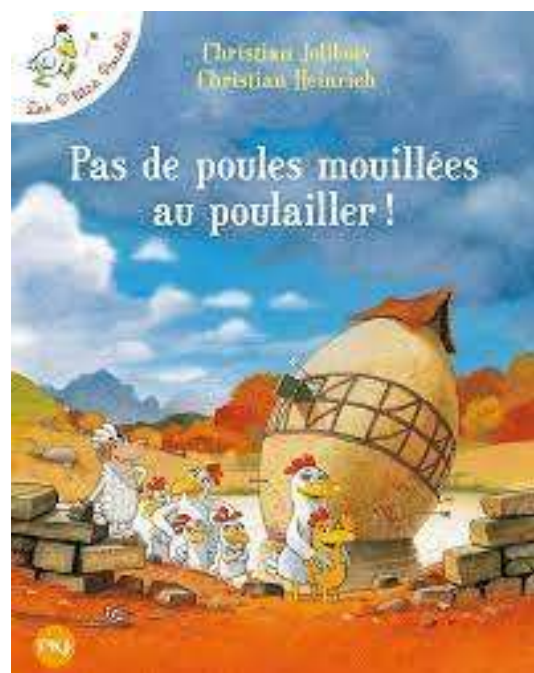
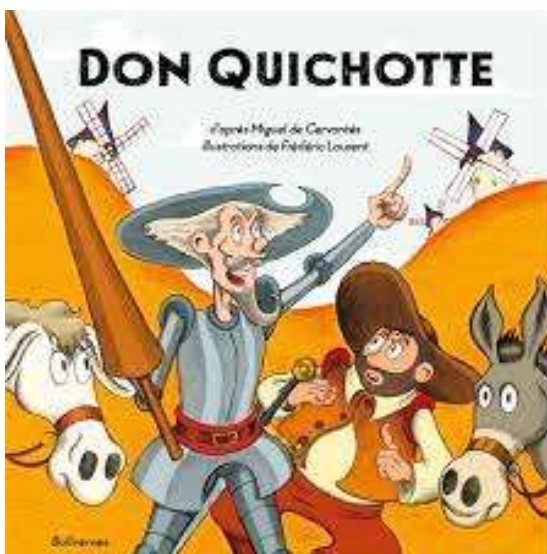


Les sorties théâtre

Le 14 mars, les classes du CP au CM2 sont allées au CAC à Saint-Avold voir la pièce de théâtre "Don Quichotte". Il y avait deux personnes sur scène et elles imaginaient des choses amusantes.

Le 18 mars, c'était au tour des maternelles d'aller voir une autre pièce de théâtre " Les poules mouillées". L'histoire racontait la vie de deux poules une bleue et une verte qui se chamaillaient, car elles se sentaient contrariées. C'était rigolo et intéressant parce que nous aussi nous avons été des comédiens !

Yliam, Cassandra, Eléa, Florine et Eva B.



L'intervention d'une éducatrice

Atelier sensoriel organisé par l'entreprise chouette moment :

- 1er atelier : elle a installé des bâches dans la classe avec des bacs sur la nature pour jouer. Il y avait des branches, des fleurs, des feuilles, des casseroles, des cuillères, des vases, des pâtes, des pois chiches. On a pu mélanger, renverser, essayer de faire différents bruits avec le matériel, essayer de refaire le même bruit et trouver avec quoi il a été fait. On a aussi touché les objets et on devinait ce que c'était



- 2ème atelier : on était dans la salle de sieste, elle a installé plein de choses dans le noir. Il y avait une tente avec des objets lumineux, un parcours pieds nus, des foulards de couleur pour jouer avec. Il y avait des objets avec différents sons (cloches, boules).



Nessya, Anna, Ryan, Alexandre,
Cassandra, Tahys

La sortie à Altwiller

Nous avons pris le bus pour y aller. Le matin nous avons visité la ferme avec les poules, les chèvres, les pigeons puis nous avons fabriqué des briques en torchis. Il y avait un parcours pieds nus, il y a des endroits où ça faisait mal aux pieds ! On a vu une pièce de théâtre improvisée où maîtresse Milène a joué la dame du lac et Hugo un chevalier. A midi nous avons mangé notre pique-nique. L'après-midi les maternelles ont fait une chasse au trésor, les élémentaires aussi en plus du sentier des énigmes. Pour finir il y avait un spectacle avec des chevaux, c'était vraiment bien !

Anaëlle, Maël, Zoé, Mathilde, Joan, Timéo, Louis, Inaya, Ema



La fête de l'école s'est déroulée le vendredi 14 juin 2024 au foyer. Chaque classe a présenté une pièce de théâtre.

Les maternelles ont fait un spectacle sur le thème des contes, les CP-CE1 sur la Sorcière de placard à balais et les CE2-CM sur l'histoire du Diable aux cheveux blancs.

Il y avait du maquillage, des boissons, des saucisses/frites, du gâteau et une tombola.

Mathis, Clément, Léo, Valérie, Ellie, Elisa.



Bonnes vacances.
Vive la rentrée !!!

La magie des saisons

Carnaval



La mauvaise météo n'avait pas permis de pouvoir faire la cavalcade dans le village, La Magie des Saisons ne souhaite pas que les enfants se promènent dans les rues par mauvais temps. Ils ont en échange pu rejoindre le bal qui leur était destiné dans le foyer socio culturel un peu plus tôt et profiter des activités, des maquillages et restaurations qui leur étaient proposés. Nous remercions sincèrement tous les parents qui ont permis à leurs enfants d'y assister

La chasse aux œufs

Encore une fois la météo était contre nous et la chasse aux œufs avait dû être annulée. Nos Amis les Mascottes, différents ateliers en intérieur, et des chocolats offerts ont occupé les enfants dans l'après-midi. Sans oublier les quiz, leurs chocolats et Alicia qui avait trouvé le galet de la Magie des Saisons et a obtenu sa récompense également. Encore une fois merci à tous les parents d'avoir permis à leurs enfants de participer. Rendez-vous l'année prochaine pour petits et plus grands.



Cinéma plein air

Nous remercions M le Maire et les Foyers Ruraux de nous avoir proposé d'organiser la soirée cinéma plein air encore une fois en intérieur vue la mauvaise météo qui nous poursuit cette année. La restauration a pu se faire sur la terrasse et le sanglier à la broche sur assiette a été très apprécié.

Les orages et pluies ont malheureusement réduit le public du film Top Gun Maverick. Nous remercions toutes les personnes présentes à cette soirée et espérons vous faire passer encore de bons moments cette année. MERCI A TOUS.



Nous vous rappelons que notre association intergénérationnelle a été créée pour vous divertir, faire vivre notre beau village de Leyviller et que nous voulons toujours nous agrandir. Apporter du plaisir, de la joie à tous les âges est notre but. Nous souhaitons également que les ados puissent en profiter plus. Alors plus nous serons et plus nous ferons. Rejoignez-nous si le cœur vous en dit enfants, ados ou adultes.

Prochain événement le 29 septembre 2024 pour notre Bourse et notre 2e Noël à l'Américaine le dimanche 1er décembre.

Nous vous souhaitons à tous plein de Magie

Pour tout renseignement
MALNOURY Brigitte
45 rue Principale LEYVILLER
Tel : 06 17 48 33 87

L'ASL

Assemblée générale du 7 janvier

Un nouveau comité a été formé cette année :

Président : BOLDAN T

Trésorier : KLAM Frédéric

Secrétaire : KLAM Laura



Quelques nouvelles de nos sportifs...



Plusieurs membres se sont lancés sur les circuits IVV de Leyviller



Nadège

Raid féminin LAPONIE TROPHY



Laura

Semi marathon de Paris 21 km



Anne

Éco-trail de Paris 30 km



Semi marathon de Bruxelles



Frédéric

Marathon d'Annecy 42 km



Morgan

Défi des seigneurs de Niederbronn 80 km



Les membres de l'association se sont retrouvés le 28 avril pour une activité commune suivie de l'apéro en toute convivialité

Prochain rendez-vous :

On vous attend nombreux pour la fête patronale les 10,11 et 12 août 2024

Quelques nouvelles de notre association !

Site: apcl-leyviller.fr

L'APCL

Lors de la marche IVV du 18 février 2024, 603 adultes et une trentaine d'enfants ont emprunté les parcours de 5, 12 et 20 km



Mise à l'honneur de MATZ Germain, nommé président d'honneur de l'APCL.

Germain a tourné la page lors de la dernière assemblée générale de l'APCL. Après 6 années comme trésorier et 8 années de présidence il a souhaité prendre une retraite bien méritée. Nous lui avons réservé une place de choix comme président d'honneur, après toutes ces années au service de l'association. Merci Germain pour ton implication et ta disponibilité pour l'organisation des marches IVV dont les tracés n'ont plus de secret pour toi et les marches à pas contés.

Le nouveau comité se compose donc Georges Kientz, président, Raphaël Piquet, vice-président, Catherine Thouvenin, secrétaire, Jean-Pierre Metzinger, secrétaire adjoint, Jennifer Ballié, trésorière, Patrice Klam, trésorier adjoint, Mélissa Ballié, Daniel Ballié, Rémy Nicolay assesseurs.



L'APCL souhaite de bonnes vacances à tout le monde et vous donne rendez-vous le 12 octobre pour la marche A Pas Contés.

SEANCE DU 2 FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 4 parcelle 152 immeuble sis 2 rue des roses à Leyviller
- Section 4 parcelles 429
- Section 2 parcelle 333 et 334 immeuble sis 22 rue Saint Jean à Leyviller
- Accepte le nouveau tracé du projet fibre Dieuze-Sarrebruck
- Accepte la redevance d'occupation du domaine public de la commune dont le montant sera calculé comme suit : Montant forfaitaire X nombre de km X nombre de fourreaux = somme due
- Prend acte de la consultation préalable et de la cartographie des sites retenus pour le projet ZAERN
- Attribue les lots du marché de réhabilitation des ateliers municipaux en local pour le périscolaire :
- Lot 1 : Terrassement – Démolition – Gros œuvre à l'entreprise IRION BTP de Sarre-Union pour un montant de 58 157,64 € HT
- Lot 2 : Charpente – Couverture – Zinguerie à l'entreprise KC Charpentes de Erstroff pour un montant de 10 728 € HT
- Lot 3 : Isolation extérieure – Enduit de façade à l'entreprise SAS Grand Bleu de Tetting sur Nied pour un montant de 22 558,75 € HT
- Lot 4 : Menuiseries Extérieures – Fermetures à l'entreprise Fenêtres Schmitt pour un montant de 22 077 € HT
- Lot 6 : Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaire à l'entreprise Thermi Services de Grostenquin pour un montant de 43 643 € HT
- Lot 8 : Revêtement de sols – Faïence murale à l'entreprise Multiservices de Sarreguemines pour un montant de 15 020,57 € HT
- Lot 9 : Revêtement mural – Peinture intérieur à l'entreprise SAS Grand Bleu de Tetting sur Nied pour un montant de 10 854,40 € HT
- Lot 10 : Menuiserie intérieure – Mobilier à l'entreprise Pfirsch Menuiserie de Grosbiederstroff pour un montant de 37 059 € HT
- Attribue les lots charpente et sanitaire pour la réhabilitation du hangar en atelier municipal
- Lot 2 : Charpente – Couverture – Zinguerie à l'entreprise KC Charpentes de Erstroff pour un montant de 12 834,50 € HT
- Lot 6 : Plomberie – Sanitaire à l'entreprise Thermi Services de Grostenquin pour un montant de 10 970,50 € HT
- Accepte le devis des Etablissements MARTIN de Diffembach-lès-Hellimer pour l'achat d'un nouveau tracteur d'un montant de 52 135 € HT

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

Le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition du Maire et valide le renouvellement de la semaine scolaire à 4 jours pour une période de 3 ans (2024/2026) avec les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h si le Conseil d'école émet un avis favorable à cette proposition lors de sa réunion du 11 mars 2024.
- Définit comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées :
 - Panneaux photovoltaïques sur toiture : Zone U du plan local d'urbanisme et zone 1AUa
 - Panneaux photovoltaïques au sol : Section 4 Parcelle 340 de 3 ha 53 a
Section 2 Parcelle 379 de 80 a
- Valide la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le sous-préfet à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de Moselle, sous forme cartographique et via l'intercommunalité qui disposent des moyens SIG, ainsi qu'à l'établissement public de coopération intercommunale dont elles sont membres.

- Le conseil municipal approuve :
 - Le compte de gestion M57 2023, établi par le receveur municipal, à l'unanimité
 - Le compte administratif M57 2023 avec 9 voix pour et 1 abstention (le Maire)
- Les deux comptes présentent les mêmes résultats à savoir

Section de fonctionnement

Dépenses	242 078,94 €	Recettes	311 066,28 €
----------	--------------	----------	--------------

Section d'investissement

Dépenses	207 648,24 €	Recettes	64 219,53 €
----------	--------------	----------	-------------

Résultat de clôture - 74 441,37 €

SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal :

Droit de préemption urbain non exercé :

- Section 2 parcelle 264 immeuble sis 9A rue Saint Jean à Leyviller appartenant à Mme Tonnelier Anne et M. Tonnelier Emmanuel qui ont trouvé un acquéreur Mme Brulot Annie
 - Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation M 57 2023 comme suit :
- | | |
|---|--------------|
| Montant à affecter | 270 482,07 € |
| Virement à la section d'investissement (1068) | 177 673,93 € |
| Excédent reporté sur 2024 (002) | 92 808,14 € |

- Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe d'habitation : 16,12 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,86 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42,52 %

- Vote les subventions suivantes :

- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Leyviller 800 € avec 7 voix pour et 3 abstentions
- ASL (Association Sportive de Leyviller) 400 € avec 9 voix pour et 1 abstention
- Gym club 100 € avec 8 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention
- USEP 452 € à l'unanimité

- Vote à l'unanimité le Budget Primitif M 57 2024 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Dépenses	781 187 €	412 996 €	1 194 183 €
Recettes	781 187 €	412 996 €	1 194 183 €

- Valide avec 7 voix pour et 3 abstentions le projet Plan Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour la période 2024-2030
- Attribue à l'unanimité les lots 5 et 7 du marché de réhabilitation des ateliers municipaux en local pour le périscolaire :
- Lot 5 : Plâtrerie – Faux-plafond – Isolation - Doublage à l'entreprise Baticonfort de Cocheren pour un montant de 23 018 € HT
- Lot 7 : Electricité – Luminaire à l'entreprise Starck Electricité de Thédning pour un montant de 21 795 € HT

INFORMATIONS GENERALES

Vélo électrique

Si vous envisagez d'investir dans un vélo à assistance électrique, sachez que vous pouvez bénéficier d'une aide de 150€ dans un magasin du territoire de la CASAS

Offre réservée aux habitants de la CASAS.

Informations : www.casas57.fr



Aide de la région.

La région Grand Est soutient l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou la transformation d'un vélo en un vélo à assistance électrique en versant une subvention de 200€.

Pour en bénéficier il faut être âgé de plus de 18 ans et résider dans le Grand Est. Cette aide est cumulable avec les aides des collectivités locales et avec la prime vélo de l'Etat.

Informations : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/acquisition-velo-electrique>

Contacts régie ordures ménagères

Si vous rencontrez un problème sur le ramassage de vos poubelles, vous pouvez contacter la régie de collecte aux numéros suivants :

06 77 24 89 25

06 87 30 94 34



Horaires d'ouverture des déchèteries de Morhange, Valmont, L'Hôpital :

Lundi : matin fermé / de 14h à 18h
Mardi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Mercredi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Jeudi : matin fermé / de 14h à 18h
Vendredi : de 9h à 12h / de 14h à 18h
Samedi : de 9h à 12h / de 14h à 18h

Pour les professionnels :

Lundi : de 14h à 18h
Mercredi : de 14h à 18h
Jeudi : de 14h à 18h

Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Albestroff

Lundi : fermé
Mardi : de 9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi : Matin fermé / 14h à 17h
Jeudi : de 9h à 12h / 17h à 17h
Vendredi : de 9h à 12h / 17h à 17h
Samedi : de 8h à 12h / 14h à 18h



Ramassage des encombrants.

Lors de la conférence des Maires du 20 juin 2024 et du Conseil Communautaire du 04 juillet 2024, il a été convenu :

D'inviter les usagers à déposer leurs encombrants dans les déchetteries communautaires (service gratuit)

Ou le cas échéant, d'inviter les usagers pour le ramassage de leurs encombrants, à prendre contact avec le prestataire de leurs choix, par exemple :

- Societe SAINT-NABORD SERVICES à ST AVOLD

Tel : 03 87 92 10 69

contact@groupesns.com

Cout de la prestation : 72 €TTC pour l'heure d'intervention ;

- Association AIDE à FOLSCHVILLER

Tel : 03 87 91 20 88

contact@aide-folsch.fr

Cout de prestation : sur devis personnalisé



Rappel :

L'utilisation de l'aire de jeux multisports est autorisée :

- en semaine de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- le dimanche de 14 heures à 20 heures
- les mois de mai, juin, juillet, août l'ouverture est prolongée jusqu'à 21 h

Dates à retenir :

Fête Patronale 10, 11 et 12 août

Bourse aux vêtements le 29 septembre 2024 organisée par La Magie des Saisons

Marche A Pas Contés le 12 octobre 2024 organisée par l'APCL

Repas des Aînés le 20 octobre 2024

Banquet de l'EURO 2000 le 30 novembre 2024

Noël à l'Américaine le 1^{er} décembre 2024 organisé par La Magie des Saisons

Banquet des Sapeurs-Pompiers le 7 décembre 2024

Banquet de l'ASL le 8 décembre 2024

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances !